

ONF

Rhône-Alpes

Monsieur le Maire
50 av du Mont d'Arbois

74170 SAINT-GERVAIS-LES-BAINS

Anncyy, le 26/08/2011



Service départemental
de Haute-Savoie
6, avenue de France
74000 ANNECY
Tél : 04.50.23.83.94
Fax : 04 .50.23.84.95
Mél : rtm.annecy@onf.fr

N. Réf. : 2011_284

Suivi par. : F. CHARLES

Objet : Commune de Saint-Gervais
Chutes de pierre dans le couloir de l'aiguille du Goûter
Rapport d'intervention

1. Contexte de l'intervention

Le mercredi 24 août 2011 vers 16h30, une importante chute de pierres s'est produite dans le couloir du Goûter. Lors de cet évènement, des blocs ont franchi l'arête délimitant la rive droite du couloir pour finir leur course sur le glacier de Tête Rousse. L'un d'entre eux a blessé à la jambe un alpiniste situé à proximité de l'aire de bivouac.

Suite à ce phénomène, le service RTM a été sollicité par Monsieur le Maire de la commune de Saint -Gervais pour réaliser une expertise technique de l'évènement.

2. Visite du site

Une visite hélicoptérée du site a eu lieu le vendredi 26 août, en présence du Lieutenant adjoint au Commandant du PGHM de Chamonix, de Monsieur CURRAL (compagnie des guides de Saint Gervais), Monsieur CHARLES (ONF, Service RTM).

Le vol s'est déroulé en période de fort vent de foehn, ce qui a perturbé les approches du site et la reconnaissance du couloir. Toutefois, plusieurs passages ont permis de correctement reconnaître les lieux et de prendre des photos exploitables.

Le diagnostic a été conduit sur l'ensemble du couloir depuis le glacier de Bionnassay jusqu'à la zone de départ sous la calotte glaciaire du Dôme du Goûter.

3. Présentation des désordres

L'ensemble de la zone d'arrêt au pied du couloir est recouvert par une couche de pierres récentes. Les plus gros blocs présentent une taille métrique. Plus généralement, de gros blocs sont visibles sur toute la largeur de la partie amont du glacier de Tête Rousse (cf. Photo 3).

En amont, les deux rives du couloir présentent de nombreux impacts récents de rebonds attestant une forte activité dans le couloir. Deux sorties d'eau sont visibles à mi-hauteur à l'axe du couloir.

La partie supérieure est tapissée au centre d'une couche de pierre de taille décimétrique à métrique jusqu'au pied d'une zone verticale, très fracturée située sur une hauteur d'environ 80 mètres sous la calotte glaciaire.

Par ailleurs, M. CURRAL, représentant le bureau des guides de Saint-Gervais, témoigne avoir constaté un ruissellement d'eau liquide au sommet du couloir, au niveau de la zone de contact entre la calotte glaciaire et le rocher. Comme l'atteste la photo fournie par le bureau des guides de Saint-Gervais, les matériaux sont à cet endroit très fracturés, et positionnés à la verticale, voire en surplomb par endroits.

4. Diagnostic

L'importance de la fracturation et le nombre de phénomènes déjà produits ne permettent pas de distinguer une zone de départ précise pour l'évènement du 24 août. Il est fort probable que les évènements importants se déclenchent à partir de la partie sommitale du couloir, puis remobilisent au cours de leur descente les matériaux stockés au centre du couloir.

Les nombreuses traces d'impact en aval du couloir témoignent d'une activité de chute de blocs très importante. Etant donné la fracturation des masses rocheuses situées en tête de couloir, des volumes de quelques mètres cubes à plusieurs milliers de mètres cubes de roche peuvent être mis mouvement.

Il faut remarquer que lors des évènements les plus importants, les pierres ne restent pas dans le couloir du Goûter, mais franchissent l'arête située en rive droite du couloir et viennent finir leur course sur le glacier de Tête Rousse (cf. photo n°4).

5. Estimation des aléas

La totalité du couloir est soumise à un aléa très fort et très intense de chutes de pierres voir de chutes de blocs rocheux. La partie supérieure du glacier de Tête Rousse est également soumise à un aléa fort.

La chute de blocs du 24 août n'augmente pas le niveau de l'aléa et l'intensité des phénomènes sur la zone étudiée. En effet ces derniers sont déjà à leur maximum.

Cet aléa maximal devrait perdurer tant que des températures suffisamment basses n'auront pas permis un regel suffisant dans le couloir, principalement dans sa partie amont.

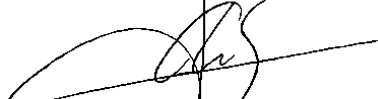
6. Propositions d'action

A court terme (avant le retour à des conditions durable de regel)

Nous recommandons de déconseiller fortement le passage et le stationnement des personnes dans l'ensemble du couloir et de ses environs entre l'aire de bivouaque de Tête Rousse et le refuge du Goûter, et ce tant que des conditions météo durables de regel ne sont pas constatées.

Il convient également de restreindre l'aire de bivouaque de Tête Rousse à sa partie la plus occidentale sans dépasser la tranchée réalisée en 2010 pour le passage des tuyaux de refoulement lors des opérations de pompage du glacier de Tête Rousse.

Le Chef du service RTM



Florent CHARLES



Photo n°1 : Partie supérieure du couloir



**Photo fournie
par le bureau des guides
de Saint-Gervais**



Photo n°2 : Zone de départ des blocs en tête de couloir.

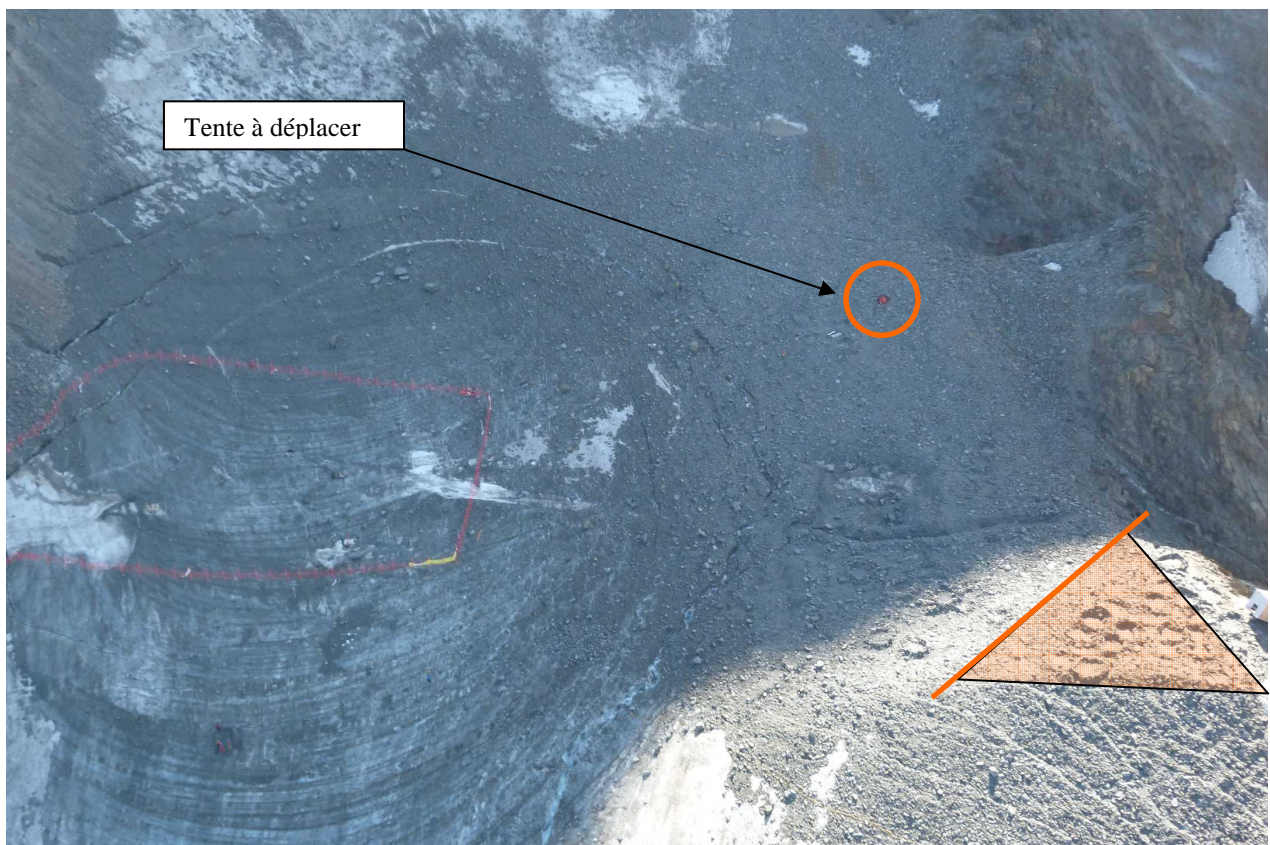


Photo n°3 : Limitation de l'aire de bivouac

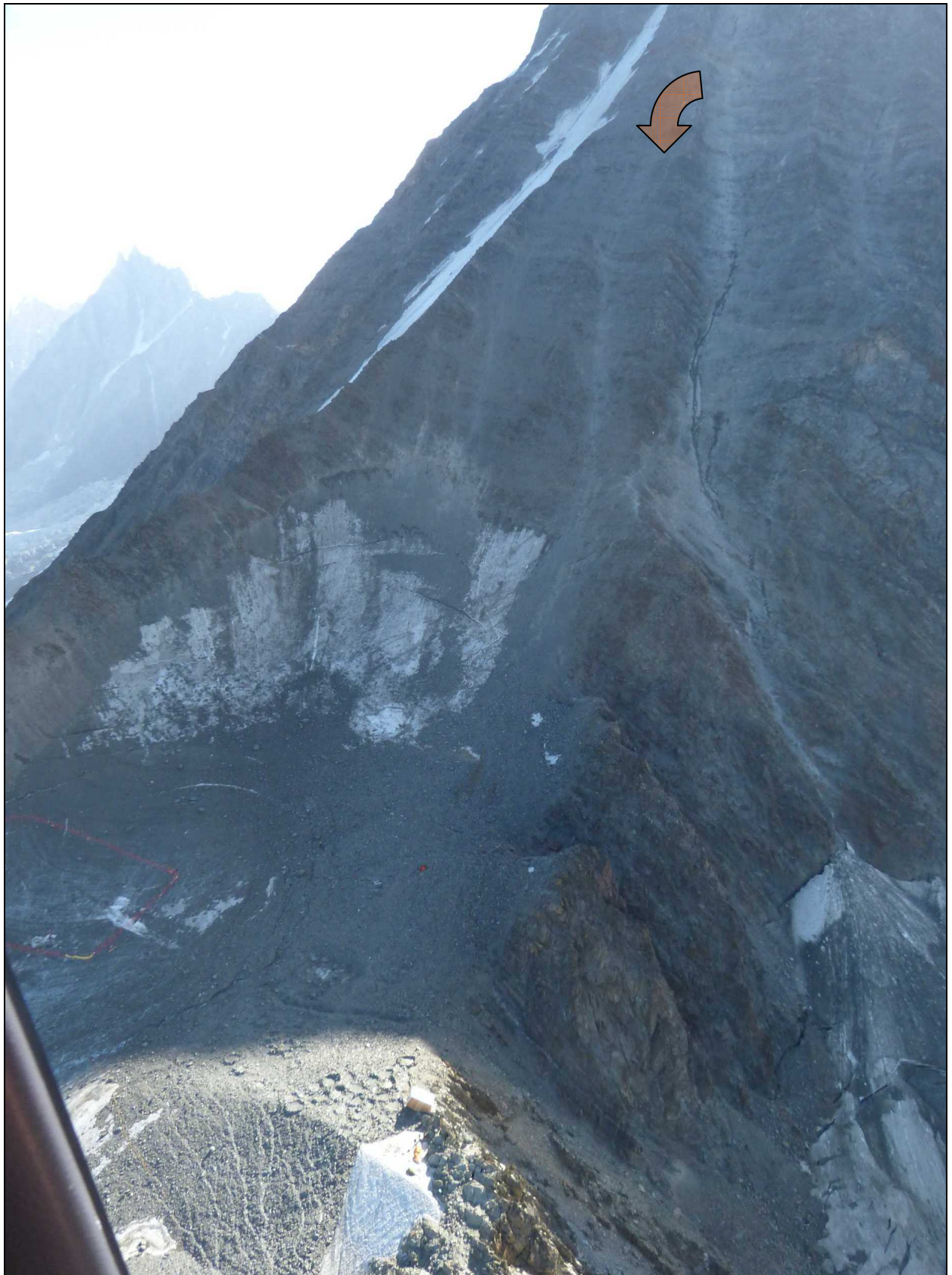


Photo n°4 : Aval du couloir et amont du glacier de Tête Rousse